



FRAIS
MÉDICAUX

ASSISTANCE

BAGAGES

CAPITAL

RESPONSABILITÉ
CIVILE



CAP GROUPE

NOTICE D'ASSURANCE N° 78 931 486

Allianz 

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

GARANTIES

MONTANTS

FRAIS D'ANNULATION TOUT SAUF

Selon conditions du barème des frais d'annulation
Maxi 6 000 € par personne et 30 000 € par événement

Franchise par personne

Motif médical : 30 € par personne
Autre motifs : 10 % du montant des frais d'annulation
avec un minimum de 75 € par personne

BAGAGES

1 000 € par personne maxi de 10 000 € par événement

Objets précieux

50 % du montant de la garantie

Franchise par dossier

40 €

Retard de livraison

300 € par personne

RESPONSABILITÉ CIVILE

Dommages corporels, matériels et immatériels

4 500 000 €

Intoxication alimentaire

1 500 000 €

Dommages matériels et immatériels seuls

75 000 €

Franchise par dossier

100 €

INDIVIDUELLE ACCIDENT

En cas de décès

4 500 € par personne maxi 9 000 € par événement

En cas d'invalidité permanente totale

4 500 € par personne maxi 9 000 € par événement

RETARD DE TRANSPORT

Vol charter et vol réguliers/Trains

50 € par personne pour tout retard de 4h à 8h
100 € pour tout retard supérieur à 8h

Retard de plus de 4 heures

Montant maximum par événement 1 000 €

GARANTIES

MONTANTS

ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
Rapatriment ou transport sanitaire	Frais réels
Envoi d'un médecin sur place	Frais réels
Accompagnement lors du rapatriement ou transport	Titre de transport
Présence en cas d'hospitalisation	Titre de transport
Prolongation de séjour à l'hôtel	Frais d'hôtel 80 € par jour, Maxi 12 jours
Frais hôteliers	Frais d'hôtel 80 € par jour, Maxi 12 jours
Remboursement complémentaire des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation à l'étranger (Europe et pays Méditerranéens) Avance des frais médicaux en cas d'hospitalisation	75 000 € par personne maxi 150 000 € par événement
Extension autres pays hors France	150 000 € par personne maxi 300 000 € par événement
Franchise par dossier frais médicaux	30 €
Soins dentaires d'urgence	300 €
Transport du corps en cas de décès <ul style="list-style-type: none"> • Rapatriement du corps • Frais funéraires nécessaires au transport • Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant assuré • Formalités décès 	Frais réels 2 500 € Titre de transport Titre de transport d'un membre de la famille + frais d'hôtel 80 € par jour, Maxi 3 nuits
Retour prématuré	Titre de transport
Paiement des frais de recherche ou de secours	1 000 € par personne 3 000 € par événement
Frais de secours sur piste de ski balisée	Frais réels Maximum de 8 000 €
Frais de réfection des papiers d'identité	Maximum de 100 € par personne
Retour des enfants de moins de 15 ans	Titre de transport
Maladie ou accident d'un de vos enfants mineurs ou handicapés	Frais de transport
Envoi de médicaments à l'étranger	Frais d'envoi
Avance de fonds à l'étranger	1 500 €
Transmission de message à l'étranger	Organisation du service
Services d'information concernant les visas	Informations et services
Conseils médicaux	Informations et services
Services d'information concernant les vaccinations	Informations et services
Assistance passeport, pièces d'identité	Organisation du service
Chauffeur de remplacement	Frais réels
Assistance juridique à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> • Paiement d'honoraires • Avance de la caution pénale 	3 500 € 15 000 €

GARANTIES

MONTANTS

FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis, en cas de retour prématuré

Maxi 3 000 € par personne et 12 000 € par événement
Franchise 1 jour

DEPART ET RETOUR IMPOSSIBLE (OPTION)

DÉPART IMPOSSIBLE

Avant départ :

En cas de voyages remboursés partiellement par le prestataire

Remboursement des frais non remboursés

ou

En cas de voyages reportés par le prestataire

20 % du montant du séjour maxi 150 € par personne

10 % du montant du séjour maxi 100 € par dossier

Plein par événement : 10 000 €

RETOUR IMPOSSIBLE

Pendant le voyage

Frais hôteliers : forfaits

Frais hôteliers : vols secs

80 € par nuitée et par personne avec un maxi de 4 nuitées

50 € par nuitée et par personne avec un maxi de 2 nuitées

MAINTIEN DES PRIX (OPTION)

Surcharge carburant

Hausse des taxes et autres redevances portuaires et aéroportuaires.

Variation du cours des devises

100 € par personne

2 000 € par événement

seuil d'intervention : 50 € par personne

Franchise absolue : 15€ par personne

ANNULATION DE VOYAGE LINGUISTIQUE, SCOLAIRE OU ASSOCIATIF (EXTENSION DE GARANTIE)

Annulation de voyage linguistique, scolaire ou associatif en cas d'émeute, d'attentat, d'acte de terrorisme ou d'interdiction d'une autorité de tutelle

Selon conditions du barème des frais d'annulation

Maxi 6 000 € par personne et 30 000 € par événement

Franchise par personne : 20 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne pour les séjours linguistiques ou scolaires et 100 € par personne pour les autres séjours.

PRISE D'EFFET

Annulation/ départ impossible : le jour de la souscription au présent contrat

Maintien des prix : le jour de la souscription du présent contrat et plus de 30 jours avant le départ.

Autres garanties : le jour du départ prévu – lieu de convocation de l'organisateur

EXPIRATION DES GARANTIES

Annulation/ départ impossible : le jour du départ – lieu de convocation du groupe (à l'aller)

Maintien des prix : le jour du règlement du solde du prix du voyage, sans que cette date soit inférieure à 30 jours avant le départ.

Autres garanties : le jour du retour prévu de voyage (lieu de dispersion du groupe)

Les autres garanties indiquées ci-dessus sont applicables pendant la durée du voyage correspondant à la facture délivrée par l'organisateur avec un maximum de 90 jours à compter de la date de départ en voyage.

Délai de souscription

Pour que la garantie Annulation soit valide, le présent contrat devra être souscrit simultanément à la réservation du voyage ou avant le commencement du barème de frais d'annulation.